

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ ET CAPITAL NATUREL

Groupe Crédit Mutuel Arkéa

2025/2030



INTRODUCTION

La biodiversité est un fondement essentiel de la pérennité et du bien-être des sociétés humaines. Elle est en effet à l'origine de nombreux services comme l'approvisionnement en matières premières, l'accès à l'eau, la régulation du climat, de la qualité de l'air et de l'eau...

L'économie et la stabilité financière en dépendent. En effet, les agents économiques bénéficient de ces services rendus gratuitement par la nature qui, s'ils devaient être compensés, généreraient des coûts substantiels. Des secteurs entiers de l'économie pourraient ne plus fonctionner sans les services écosystémiques.

Selon la Banque mondiale¹,

plus de 50 % du PIB mondial dépend des services écosystémiques.

Par ailleurs, d'après la Banque Centrale Européenne (BCE)² :

72 % des entreprises de la zone euro dépendent de manière critique des services écosystémiques,

soit environ 3 millions d'entreprises, seront confrontées à d'importants problèmes économiques en raison de la dégradation des écosystèmes ;

75 % environ des prêts aux entreprises de la zone euro sont accordés à des entreprises qui dépendent de manière critique d'au moins un service écosystémique ;

30 % des investissements des assureurs dépendent de manière critique de la nature et des services écosystémiques qu'elle fournit.

La biodiversité est aujourd'hui menacée par des modes de production et de consommation qui font peser des pressions de plus en plus fortes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, les espèces et les gènes. Les populations d'espèces vivantes se sont effondrées de 73 % depuis 50 ans dans le monde³ et, sur l'ensemble du continent européen, plus de 80 % des habitats naturels sont dans un mauvais état de conservation⁴.

Il devient urgent et primordial de réduire ces pressions, exercées par les activités humaines, et de favoriser la préservation et la restauration des écosystèmes.

Pour les acteurs économiques, la perte de biodiversité représente à la fois une source de risques financiers et une source d'opportunités de repenser leurs modèles de développement.

Face à cette problématique d'envergure, en tant qu'acteur financier, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a un rôle majeur à jouer. Par son implantation territoriale et sa capacité à orienter les flux financiers, le Groupe soutient et accompagne les transformations vers des modèles plus durables, en faveur de la pérennité des activités et des entreprises.

En cohérence avec sa Raison d'être et sa qualité d'Entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs, une finance qui s'inscrit dans la durée pour accompagner les transitions environnementale et sociétale.

Dans le cadre de sa feuille de route Finance durable 2025/2030, le Crédit Mutuel Arkéa a choisi de mobiliser ses actions, en priorité, en faveur de trois enjeux de durabilité :

- ▶ l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
- ▶ la biodiversité et le capital naturel ;
- ▶ l'eau et les ressources.

En 2025, c'est avec une volonté forte de renforcer son implication et de poursuivre sa démarche de transparence que le Crédit Mutuel Arkéa publie sa première stratégie biodiversité et capital naturel.

Cette stratégie biodiversité et capital naturel s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, eu égard à la complexité et à l'interdépendance des enjeux. Elle a été validée par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa le 14 novembre 2025.

1 - Source : Banque mondiale, 2022 : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/immersive-story/2022/12/07/securing-our-future-through-biodiversity>

2 - Source : Bulletin économique de la BCE, juin 2024 : "Impacts économiques et financiers de la dégradation de la nature et de la perte de biodiversité" https://www.ecb.europa.eu/pres/economic-bulletin/articles/2024/html/ecbebar202406_02_ae87aca450ee.en.html

3 - Source : Rapport Planète Vivante du WWF, 2024 : <https://www.wwf.fr/rapport-planete-vivante>

4 - Source : site Toutleurope.eu, 2025 : <https://www.toutleurope.eu/environnement/protection-de-la-biodiversite-que-fait-l-europe/>

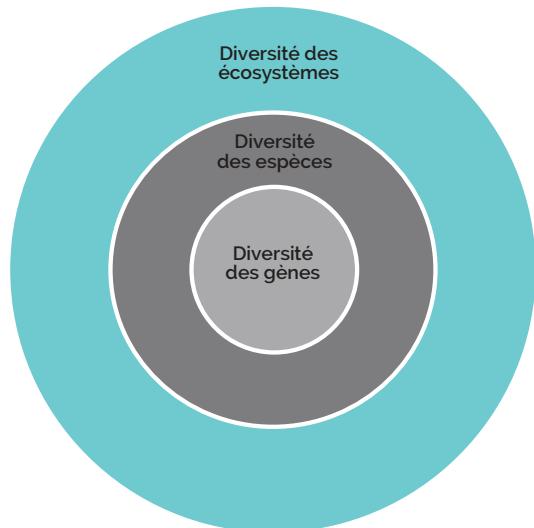
DÉFINITIONS

BIODIVERSITÉ

La **biodiversité** représente la diversité biologique, c'est-à-dire la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes. Elle regroupe les espèces animales, mais aussi les plantes, les micro-organismes, etc.

Elle englobe **trois niveaux de complexité interdépendants** : la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes.

Elle est **le socle de la capacité d'adaptation du monde vivant** : plus la biodiversité est riche, plus les interactions sont favorisées et la capacité d'adaptation renforcée.



CAPITAL NATUREL

Le **capital naturel** représente le **stock de ressources naturelles, vivantes et non vivantes** comme les minéraux.

SERVICES ECOSYSTEMIQUES

Les **services écosystémiques** représentent **les services rendus gratuitement par la nature**. Ils sont essentiels à la vie humaine. On peut les classer en trois grandes catégories :

► **approvisionnement** : matières premières, eau douce, énergie, minéraux, ressources médicinales, biochimiques et génétiques...

► **régulation et soutien** : création et entretien des habitats, pollinisation, régulation de la qualité de l'air, régulation du climat, régulation de l'acidification des océans, formation et protection des sols, régulation des aléas et des événements extrêmes...

► **services immatériels** : apprentissage et inspiration, expériences physiques et psychologiques, loisirs, soutien identitaire... Les services immatériels peuvent générer des activités économiques comme le tourisme.

PÉRIMÈTRE

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Arkéa Capital, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Suravenir, Fortuneo...).

En tant qu'acteur du secteur financier, le Groupe reconnaît avoir **un rôle essentiel à jouer dans la sauvegarde de la biodiversité et du capital naturel** et s'engage en faveur de leurs préservation et restauration.

A cet effet, les filiales opérant sur **le périmètre des investissements**, à savoir Arkéa Capital, Arkéa Asset Management et Suravenir, ont chacune formalisé leur stratégie en matière de biodiversité et de capital naturel⁵. **Sur le périmètre bancaire**, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a également développé sa stratégie⁶. L'enjeu étant commun au Groupe, d'autres entités élaboreront leur propre stratégie ou feuille de route ou mèneront des travaux dédiés.

La présente stratégie formalise les engagements pris au sein du Groupe sur **le périmètre des financements et des investissements** auprès des

personnes morales, compte tenu de leur rôle majeur concernant la biodiversité et le capital naturel. Elle formalise également les engagements du Groupe en tant qu'entreprise afin de souligner ses propres actions.

Certaines entités du Groupe seront amenées à décliner leur propre stratégie biodiversité et capital naturel. La prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et au capital naturel sera fonction, pour chaque entité, de son activité et de ses propres contraintes.

A travers ce document, le périmètre concerné par les engagements est précisé à titre informatif.

Tout au long du document, les engagements de la présente stratégie sont résumés dans un tableau comme dans l'exemple ci-contre.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Contribution aux travaux de Place	Crédit Mutuel Arkéa	> Poursuite de la contribution aux travaux de Place visant l'amélioration de la prise en compte des enjeux de biodiversité et de capital naturel.	Dès 2025 : participation <i>a minima</i> à une initiative de Place en faveur des enjeux de la biodiversité et dans ce cadre, participation active aux groupes de travail pertinents pour les activités du Groupe.

DÉCLINAISONS ENTITÉS

Thématique	Périmètre	Engagements
Contribution aux travaux de Place	Arkéa Capital Arkéa Asset Management	> Participation aux travaux de Place concernant la biodiversité et le capital naturel pour Arkéa Capital (notamment aux groupes de travail pilotés par France Invest) et pour Arkéa Asset Management (travaux de Finance for Biodiversity Foundation, Nature Action 100+, campagne CDP).

S'il y a lieu, un second tableau recense les déclinaisons des entités du Groupe sur leur propre périmètre, à compter de la page 24.

5 - Celles-ci sont consultables sur leurs sites internet respectifs : <https://www.suravenir.fr/>; <https://www.arkea-am.com/>; <https://www.arkea-capital.com/>. Elles précisent les spécificités applicables à chacune des entités.

6 - La Stratégie environnementale d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est disponible sur le site <https://site.arkea-banque-eicom/>.

DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR LE GROUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

6

Le cadre d'action du Groupe Crédit Mutuel Arkéa	6
La prise en compte des enjeux de biodiversité à un niveau stratégique	9

LA COLLABORATION ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

10

L'émergence de dynamiques collectives	10
La montée en compétences des collaborateurs et des Organes de direction du Groupe	11
La sensibilisation des acteurs économiques	12
L'accompagnement via les partenariats et le mécénat	12

L'ÉVALUATION DES DÉPENDANCES ET IMPACTS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU GROUPE

13

L'évaluation qualitative des dépendances et impacts négatifs	13
L'évaluation quantitative des dépendances et impacts négatifs	14
La construction d'une méthodologie de mesure de la contribution positive	15

L'INTÉGRATION DANS LA GESTION DES RISQUES

16

L'ORIENTATION DES FLUX FINANCIERS

17

Les politiques sectorielles et thématiques	17
La prise en compte des enjeux biodiversité dans les décisions de financements et d'investissements dont les placements de trésorerie	18
Les produits et services en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité et du capital naturel	19
La mobilisation d'une quote-part des investissements et des financements en faveur de la biodiversité et du capital naturel	19
L'engagement actionnarial et collectif auprès des parties prenantes	20

L'EXEMPLARITÉ EN TANT QU'ENTREPRISE

21

UNE DÉMARCHE DE TRANSPARENCE

22

DÉCLINAISONS DES ENGAGEMENTS PAR LES ENTITÉS DU GROUPE

24

DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR LE GROUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

LE CADRE D'ACTION DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Le cadre de référence

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa définit ses actions en faveur de la biodiversité et du capital naturel sur la base de publications reconnues au niveau international :

- ▶ le rapport de l'IPBES⁷, publié en 2019, qui livre une évaluation de la qualité des écosystèmes et définit les cinq facteurs de pression responsables de la perte de biodiversité :
 - les changements d'usages des terres et de la mer ;
 - la surexploitation des ressources ;
 - le changement climatique ;
 - la pollution ;
 - l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.
- ▶ les objectifs fixés par la COP15⁸ de Kunming-Montréal intégrant trois ambitions :
 - la volonté de stopper l'érosion de la nature et de se mettre sur le chemin de la restauration d'ici 2030 ;
 - la prise en compte des enjeux de consommation et de production ;
 - la nécessaire mobilisation des fonds financiers.
- ▶ la troisième Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (SNB)⁹ qui, au travers des différents axes et mesures, vise à favoriser la prise de conscience des acteurs économiques de toutes tailles afin qu'ils identifient leurs dépendances à la nature et les impacts de leurs activités sur la biodiversité, adaptent leurs modèles économiques et l'allocation des ressources financières.
- ▶ la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) qui propose des recommandations et un cadre commun permettant aux institutions financières et aux entreprises d'évaluer, de suivre et de publier les risques financiers liés au déclin de la biodiversité. Les travaux initiés pour intégrer les risques liés à la nature dans la gestion des risques du Groupe s'appuient sur ces recommandations.

7 - En 2019, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) a fait le constat qu'une partie importante de la diversité du vivant est aujourd'hui en voie d'extinction à l'échelle de quelques décennies avec des conséquences directes et gravissimes en termes de services écosystémiques pour les sociétés humaines : https://files.ipbes.net/ipbes-web-prod-public-files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf

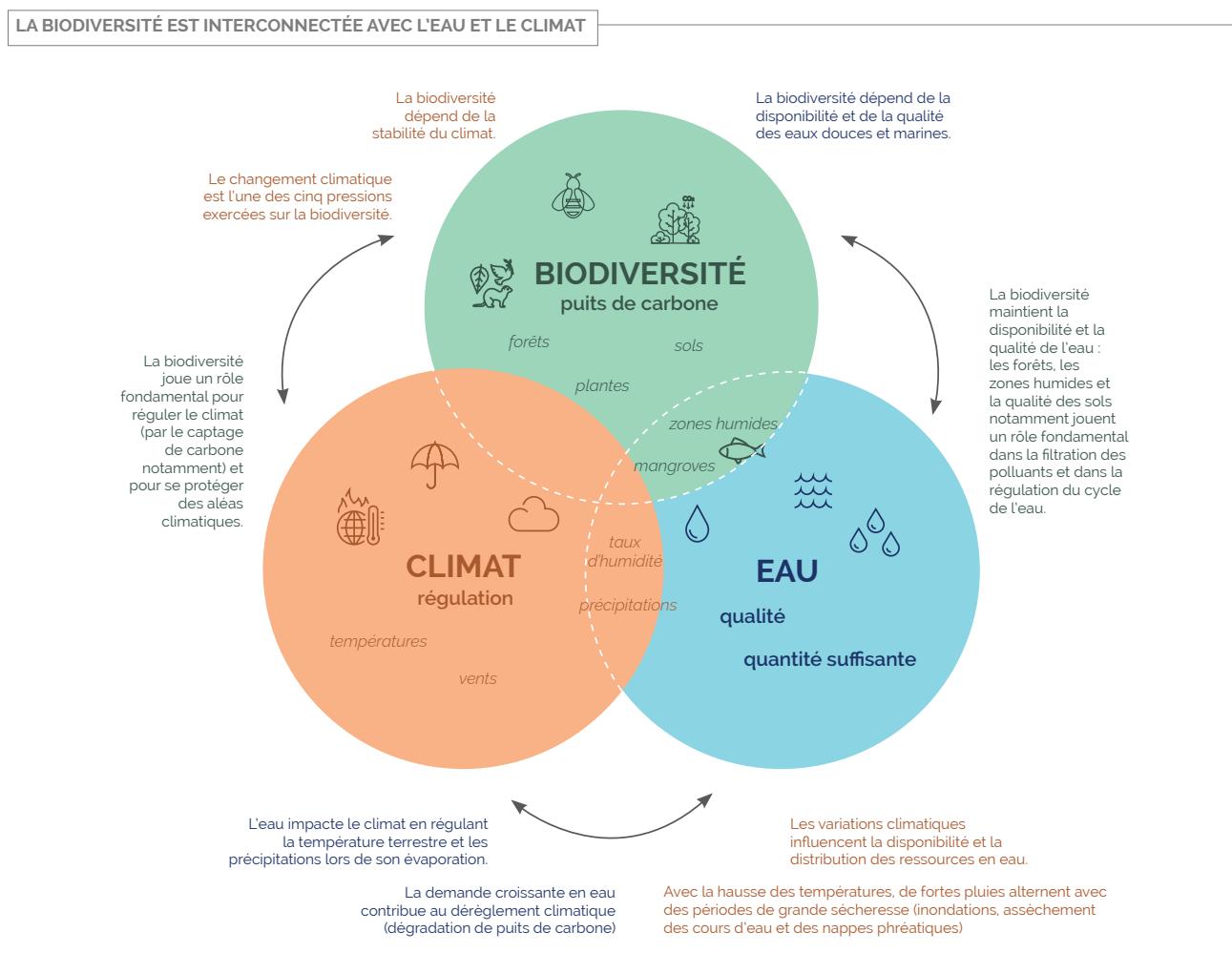
8 - Convention sur la diversité biologique : <https://www.cbd.int/doc/ccbd/ooc058bbf77574515f720bd/cop-15-l-25-fr.pdf>

9 - Source : Ministère de la transition écologique : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Dossier-de-presse_SN2030.pdf

L'interdépendance entre la biodiversité, l'eau et le climat

Comme l'exposent le 6^e rapport du GIEC¹⁰ et le rapport Nexus de l'IPBES, **les luttes contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la bio-**

diversité sont à mener de concert, puisque ces deux enjeux sont étroitement liés et s'influencent mutuellement.



Dès 2019, le Crédit Mutuel Arkéa consacrait un axe de sa feuille de route à la transition climatique et la préservation du capital naturel afin d'accompagner ses clients sur ces deux enjeux et a mené des actions concrètes destinées à réduire les pressions sur ces enjeux de durabilité.

A horizon 2030, le Crédit Mutuel Arkéa a choisi de renforcer ses actions en faveur des **trois enjeux de durabilité majeurs** :

- ▶ l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
 - ▶ la biodiversité et le capital naturel ;
 - ▶ l'eau et les ressources.

En raison de leur interdépendance, il est pertinent de privilégier des solutions qui prennent en compte l'ensemble des enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et au climat.

Des enjeux mondiaux et locaux

L'érosion de la biodiversité présente des défis majeurs à la fois à l'échelle mondiale et sur les écosystèmes locaux.

L'impact des activités humaines sur la biodiversité affecte des écosystèmes vitaux pour la planète. Par exemple, pour satisfaire ses besoins alimentaires, l'homme détruit parfois des forêts primaires très riches en biodiversité afin d'exploiter les terres en cultures.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa peut avoir une influence indirecte sur ces grands enjeux planétaires, par ses financements et investissements au sein d'entreprises, qu'elles soient nationales ou internationales, et du fait des chaînes de valeur de plus en plus complexes. La mondialisation de ces chaînes de valeur entraîne des dépendances de l'ensemble des économies aux différents écosystèmes mondiaux.

Les enjeux de perte de biodiversité sont également présents au niveau local. Par exemple, la restauration et la préservation de la qualité des sols ainsi que la gestion des ressources en eau nécessitent de penser des solutions adaptées à chaque territoire en intégrant ses particularités géographiques et naturelles, ses acteurs économiques et ses infrastructures. Ces actions en faveur de la biodiversité doivent être initiées par l'ensemble des parties prenantes du territoire : entreprises, collectivités locales, associations, particuliers. Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit dans cette démarche de coopération. Fort de son positionnement de banque territoriale, il souhaite apporter sa contribution active à la préservation et à la restauration des écosystèmes locaux, terrestres et aquatiques, ainsi qu'à la protection de la ressource en eau douce.

Le niveau d'ambition des engagements, le rythme de déploiement des actions et la nature des solutions développées pour répondre à ces enjeux seront systématiquement analysés et adaptés au prisme de deux dimensions importantes pour le Groupe :

- ▶ les impacts sur la souveraineté des territoires, qu'il s'agisse de souveraineté alimentaire, de défense, de transport, d'énergie, industrielle...
- ▶ la transition juste, afin de prendre en compte l'équité, la justice sociale, l'inclusion et les impacts économiques sur les territoires dans la prise de décisions.



LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ À UN NIVEAU STRATÉGIQUE

Dès 2021, les principales instances exécutives et de surveillance du Crédit Mutuel Arkéa, notamment son Comité exécutif et son Conseil d'administration, ont intégré les enjeux environnementaux à leurs périmètres d'intervention respectifs.

Dans le prolongement de ces évolutions, la prise en compte des enjeux de biodiversité et de capital naturel sera progressivement renforcée dans le cadre du processus de prise de décisions de ces instances de gouvernance¹¹.

A compter de 2026, un bilan de la stratégie biodiversité et capital

naturel du Groupe sera présenté, *a minima* une fois par an, au Comité exécutif, au Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale ainsi qu'au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa (les "Organes de direction").

Les administrateurs référents ESG-climat du Crédit Mutuel Arkéa, respectivement membres du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et du Comité des Risques et de Contrôle Interne, verront, quant à eux, leurs **missions enrichies** de la dimension biodiversité.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Stratégie et gouvernance	Crédit Mutuel Arkéa	> Renforcement de l'intégration des enjeux de biodiversité et de capital naturel dans la prise de décisions des principales instances exécutives et de surveillance.	A fin 2026 : mise en place d'une grille d'analyse de la biodiversité à intégrer préalablement à la décision. A fin 2030 : 100 % des décisions prises (projets aux enjeux majeurs : dossiers de fusion-acquisition, nouveaux fonds lancés en private equity, politiques sectorielles et thématiques, opérations emblématiques sur les bâtiments..) intègrent les enjeux de biodiversité.
		> Présentation d'un bilan de la stratégie biodiversité et capital naturel aux Organes de direction <i>a minima</i> une fois par an.	A fin 2026 : bilan de la stratégie et présentation <i>a minima</i> une fois par an dans les instances exécutives et de surveillance à compter de cette date. A fin 2027 : bilan approfondi et étude de l'opportunité de réviser la stratégie biodiversité et capital naturel Groupe.

11 - Il s'agit de projets aux enjeux majeurs (dossiers de fusion-acquisition, nouveaux fonds lancés en private equity, politiques sectorielles et thématiques, opérations emblématiques sur les bâtiments..).

LA COLLABORATION ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

L'ÉMERGENCE DE DYNAMIQUES COLLECTIVES

Depuis plusieurs années, des acteurs notamment financiers se rassemblent au sein d'**initiatives de Place** en vue de partager et renforcer leurs pratiques en faveur des enjeux de durabilité.

Ces initiatives évoluent continuellement en fonction de nouvelles analyses, des constats sur le terrain, de contraintes économiques, réglementaires et politiques...

Le Crédit Mutuel Arkéa contribue régulièrement aux travaux de Place, notamment ceux qui visent à améliorer la prise en compte des enjeux de biodiversité et du capital naturel par le secteur financier.

Le Crédit Mutuel Arkéa a notamment adhéré à Finance for Biodiversity Pledge en 2021 et participe aux travaux de sa fondation.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Contribution aux travaux de Place	Crédit Mutuel Arkéa	> Poursuite de la contribution aux travaux de Place visant l'amélioration de la prise en compte des enjeux de biodiversité et de capital naturel.	Dès 2025 : participation <i>a minima</i> à une initiative de Place en faveur des enjeux de la biodiversité et dans ce cadre, participation active aux groupes de travail pertinents pour les activités du Groupe.



LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS ET DES ORGANES DE DIRECTION DU GROUPE

Un des **prérequis** à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie biodiversité et capital naturel est la montée en compétences de l'ensemble des membres des Organes de direction du Groupe (dont les administrateurs) et des collaborateurs afin de mieux appréhender les interactions entre l'économie et la nature.

En complément des formations dispensées sur le volet climat, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à poursuivre la sensibilisation des membres des Organes de direction du Groupe et des collaborateurs aux enjeux de biodiversité et de capital naturel, ainsi qu'aux enjeux sociaux liés à ces défis, notamment sous l'angle de la transition environnementale juste.

L'acculturation et la montée en compétences autour des enjeux de perte de biodiversité pour un acteur financier, pour ses clients et ses parties prenantes, et la sensibilisation

à la stratégie biodiversité et capital naturel du Groupe se feront notamment auprès :

- ▶ des membres des **Organes de direction** et des **collaborateurs** du Groupe ;
- ▶ des **administrateurs référents** ESG-climat du Crédit Mutuel Arkéa ;
- ▶ de certains métiers particulièrement impliqués dans la construction des engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et dans l'accompagnement des clients, tels que notamment les référents ESG, les Directions des risques, des engagements, du marketing, du développement commercial, les analystes financiers et gestionnaires de portefeuille.

Les **moyens déployés** s'articuleront notamment autour de :

- ▶ l'intégration des enjeux de biodiversité et de capital naturel dans

les **formations sur le climat et l'ESG en général** ;

▶ le recours à des **supports d'e-learning** dédiés, complétés par des **interventions d'experts** sur des thématiques spécifiques ;

▶ la communication régulière de **supports pédagogiques et de veille** sur les enjeux de biodiversité (principaux impacts, risques et opportunités, solutions en lien avec les territoires, outils d'analyse) ;

▶ le **partage d'informations** sur les enjeux clés, les réglementations, les solutions par secteur...

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Montée en compétences	Groupe	<p>> Poursuite de la formation des collaborateurs et membres des Organes de direction (dont les administrateurs) aux enjeux de perte de biodiversité pour un acteur financier, pour ses clients et ses parties prenantes, ainsi qu'à la stratégie biodiversité et capital naturel du Groupe.</p> <p>> Information et sensibilisation renforcées des administrateurs référents ESG-climat du Crédit Mutuel Arkéa.</p>	A fin 2026 : élaboration d'un plan global de formation sur la biodiversité (mise à jour et rationalisation de l'existant, création d'un socle groupe à adapter par entité/par métier) et organisation de la déclinaison au sein des entités (en priorité pour les entités du Groupe ayant déployé une stratégie biodiversité).
			Dès 2026 : <i>a minima</i> un module de sensibilisation ou formation dispensé aux administrateurs référents ESG-climat du Crédit Mutuel Arkéa par an.
		> Montée en expertise de certains métiers particulièrement impliqués dans la construction des engagements ESG et l'accompagnement des clients.	-

LA SENSIBILISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Fort de son ancrage territorial, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage à contribuer à des initiatives collaboratives, tant pour faciliter la bonne compréhension des enjeux de biodiversité par les acteurs économiques (entreprises, collectivités...) que pour favoriser le développement de solutions de préservation et de restauration de la nature.

Le Groupe veillera à mettre en relation les différents acteurs de son écosystème (entreprises, institutionnels, acteurs de l'immobilier...) et à favoriser le partage de bonnes pratiques en faveur de la préservation de la biodiversité et du capital naturel, notamment par l'organisation d'événements dédiés.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Sensibilisation	Groupe	<p>> Contribution à des initiatives collaboratives pour faciliter la bonne compréhension et l'appropriation des enjeux par les acteurs économiques (entreprises, collectivités...) et favoriser le développement de solutions.</p> <p>> Organisation d'événements dédiés pour partager les bonnes pratiques entre acteurs économiques si pertinent.</p>	<p>Dès 2026 : contribution <i>a minima</i> à deux initiatives collaboratives par an.</p> <p>Dès 2026 : organisation <i>a minima</i> de deux événements par an.</p>

L'ACCOMPAGNEMENT VIA LES PARTENARIATS ET LE MÉCÉNAT

Dans le cadre du plan stratégique "Faire 2030", le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à orienter, chaque année, une part de son budget mécénat en faveur d'actions de préservation ou de restauration de la biodiversité sur ses territoires.

Les fonds seront fléchés vers des solutions concrètes au bénéfice des territoires et de leurs acteurs ainsi que vers des actions de recherches universitaires, scientifiques...

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Partenariats et mécénat	Crédit Mutuel Arkéa	> Affectation d'une part du budget mécénat annuel en faveur d'actions de préservation ou de restauration de la biodiversité sur ses territoires dans le cadre du plan stratégique "Faire 2030".	Sur la durée du plan stratégique : consacrer une partie du budget mécénat annuel du Fonds de dotation à des actions de préservation ou de restauration de la biodiversité sur les territoires.

L'ÉVALUATION DES DÉPENDANCES ET IMPACTS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU GROUPE

L'ÉVALUATION QUALITATIVE DES DÉPENDANCES ET IMPACTS NÉGATIFS

Le Groupe s'engage à effectuer, chaque année, une évaluation qualitative des pressions exercées sur la biodiversité et le capital naturel par les entreprises financées ou dans lesquelles il a investi, ainsi que de leurs dépendances, en s'appuyant sur une méthodologie et des bases de données reconnues.

Une analyse approfondie est prioritairement réalisée, pour le périmètre d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, sur l'agroalimentaire et l'immobilier, secteurs considérés prioritaires dans le cadre de

ces premiers travaux. Elle sera progressivement élargie à d'autres secteurs d'activité et entités du Groupe.

Le Groupe envisage à moyen terme l'intégration d'une analyse géolocalisée des enjeux de biodiversité et de capital naturel dans le cadre de ses financements.

Lorsque l'enjeu est matériel, sur le périmètre bancaire¹², le Groupe va progressivement intégrer les enjeux de biodiversité dès la conception de ses produits et services en s'appuyant sur des critères dédiés.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Evaluation qualitative	Groupe	> Évaluation qualitative annuelle des pressions exercées sur la biodiversité par les entreprises financées ainsi que de leurs dépendances via une méthodologie reconnue.	Dès 2025 : réalisation d'une mesure tous les ans.
		> Intégration à moyen terme d'une analyse géolocalisée des enjeux de biodiversité dans le cadre de ses financements.	A fin 2027 : étude de faisabilité. A fin 2030 : intégration effective si cela est pertinent
		> Sur le périmètre bancaire ¹² , intégration progressive des enjeux de biodiversité dès la conception de produits et services sur la base de critères dédiés.	A fin 2027 : déploiement d'une grille d'évaluation sur le périmètre bancaire des fédérations.

¹² - Financements aux personnes morales.

L'ÉVALUATION QUANTITATIVE DES DÉPENDANCES ET IMPACTS NÉGATIFS

En complément de l'évaluation qualitative, lorsque cela est pertinent, le Groupe s'engage à définir et intégrer progressivement des indicateurs quantitatifs afin de mesurer et suivre les pressions et dépendances de son portefeuille de financements¹³.

En lien avec ces travaux d'évaluation des impacts négatifs, des dépendances et de contribution positive (cf. [La construction d'une méthodologie de mesure de la contribution positive](#)), le Groupe ambitionne d'enrichir

progressivement les référentiels extra-financiers de données relatives à la biodiversité et au capital naturel.

Ces actions visent notamment à renforcer la connaissance des enjeux associés pour un meilleur accompagnement des différents clients et secteurs d'activité dans leur transition.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Evaluation quantitative	Groupe	<p>> Définition et intégration progressives d'indicateurs quantitatifs afin de mesurer et suivre les pressions et dépendances du portefeuille de financements.</p> <p>> Enrichissement des référentiels extra-financiers de données liées aux enjeux de biodiversité.</p>	A fin 2027 : étude de faisabilité. -



¹³ - Financements aux personnes morales.

LA CONSTRUCTION D'UNE MÉTHODOLOGIE DE MESURE DE LA CONTRIBUTION POSITIVE

En complément des travaux visant à évaluer les dépendances et les impacts négatifs, le Groupe a souhaité définir et mesurer la "part nature" de ses financements et investissements. La "part nature" correspond à la contribution positive pour la nature des personnes morales (entreprises, collectivités, associations...) financées ou investies par le Groupe.

En l'absence d'un cadre de référence communément reconnu, le Groupe a fait le choix de bâtir sa propre méthodologie sur la base de secteurs priorisés.

Les catégories de personnes morales incluses dans la "part nature" sont celles :

- ▶ dont le cœur d'activité porte sur les actions positives pour la nature ;
- ▶ qui fournissent des solutions pour réduire les pressions des autres activités ;

▶ qui diminuent leurs propres pressions ou celles de leur secteur de manière significative.

En s'appuyant sur les travaux réalisés prioritairement sur le portefeuille de financements d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, sur les secteurs de l'agroalimentaire et de l'immobilier, le Groupe s'engage à étudier l'opportunité d'étendre le périmètre de la méthodologie et de la mesure de la "part nature".

La pertinence de cette mesure sera corrélée à la disponibilité des données.

Si les travaux s'avèrent concluants, l'objectif visé est de suivre l'évolution de la "part nature" sur le portefeuille de financements.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Part nature	Groupe avec une priorité donnée au périmètre d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	<ul style="list-style-type: none">> Poursuite des travaux de conception de la méthodologie de mesure de la "part nature" en fonction des données disponibles.> Élargissement de la méthodologie et du périmètre applicable à la "part nature" si les travaux réalisés sur le périmètre du pilote s'avèrent concluants.> Suivi de l'évolution de la "part nature" sur le portefeuille de financements si les travaux réalisés sur le périmètre du pilote s'avèrent concluants.	<p>A fin 2026 : bilan des travaux menés.</p> <p>A fin 2028 : travaux complémentaires sur de nouveaux secteurs si le bilan à fin 2026 est concluant.</p> <p>A fin 2029 : suivi de l'évolution si le pilote s'avère concluant.</p>

L'INTÉGRATION DANS LA GESTION DES RISQUES

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa prend en compte les risques liés à la nature dans son dispositif de gestion des risques au moyen de :

- ▶ leur **identification** dans la **cartographie des risques du Groupe** ;
 - ▶ leur **évaluation** via une **matrice de matérialité** qui permet d'appréhender le caractère significatif des risques liés à la nature pesant sur les activités du Groupe et sa chaîne de valeur à court, moyen et long termes ;
 - ▶ leur **intégration** dans le **cadre de gestion des risques** du Groupe et la **gouvernance associée** : élaboration d'une politique propre à la gestion des risques environnementaux et suivi en risque via le tableau de bord des risques du Crédit Mutuel Arkéa.
- Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe s'engage à poursuivre l'intégration des risques liés à la nature dans les dispositifs de gestion des risques et à s'assurer de leur cohérence avec la stratégie biodiversité et capital naturel.

Le principal défi reste la quantification des risques liés à la nature, en raison de leur complexité ainsi que du manque de données standardisées et de scénarios quantitatifs. En s'appuyant sur les avancées scientifiques et méthodologiques à venir pour quantifier les risques, le Groupe ambitionne de progresser sur la définition de son appétence aux risques liés à la nature et sur le suivi en risque via des indicateurs pertinents, avec pour objectif de garantir une cohérence renforcée entre ses engagements en matière de durabilité et son dispositif global de gestion des risques.

Par ailleurs, dans le cadre de sa gestion des risques, le Crédit Mutuel Arkéa suit trimestriellement la part des encours exposés aux secteurs les plus à risque, tant en termes de dépendances que de pressions.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Gestion des risques	Groupe	> Poursuite de l'intégration des risques liés à la nature dans les dispositifs de gestion des risques du Groupe et assurance de leur cohérence avec la stratégie biodiversité et capital naturel.	A fin 2027 : aboutir à une première mesure de quantification financière.

L'ORIENTATION DES FLUX FINANCIERS

En tant qu'acteur financier, le Groupe a un rôle majeur à jouer notamment dans l'orientation des flux financiers afin de réduire les pressions et les dépendances, préserver et restaurer la biodiversité et le capital naturel.

LES POLITIQUES SECTORIELLES ET THÉMATIQUES

Dans le cadre de sa feuille de route Finance durable, le Groupe a déployé des politiques sectorielles formalisant des critères de sélection de ses financements et/ou investissements et des dispositifs d'accompagnement des acteurs des secteurs visés dans leur transition environnementale. Le Groupe s'engage à systématiser la prise en compte de critères biodiversité dans les

nouvelles politiques sectorielles si l'enjeu est matériel. Quant aux politiques existantes, elles seront complétées de critères biodiversité lorsque cela sera pertinent.

Le Groupe s'engage également à développer des politiques thématiques de préservation et de restauration des ressources naturelles afin d'accompagner le développement

de solutions, également bénéfiques pour lutter contre le changement climatique, sur les territoires.

En cohérence avec l'évolution des politiques sectorielles, le Groupe s'engage à étudier l'opportunité de l'insertion de clauses ESG intégrant les enjeux de biodiversité au sein des contrats de crédit.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Politiques sectorielles et thématiques	Groupe	<ul style="list-style-type: none">> Intégration systématique de critères biodiversité dans les nouvelles politiques sectorielles et thématiques si l'enjeu est matériel.> Déploiement de politiques thématiques de préservation et de restauration des ressources naturelles.> Ajout de critères biodiversité dans les politiques existantes si pertinent dans le cadre de leur revue annuelle.> Travaux d'insertion de clauses ESG-biodiversité au sein des contrats de crédit.	<p>Dès 2025 : 100 % des nouvelles politiques sectorielles intégrant des critères en matière de biodiversité lorsque cela est pertinent.</p> <p>Déploiement de politiques thématiques de préservation et de restauration des ressources naturelles à 2030, <i>a minima</i> sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">> à fin 2026 : eau.> à fin 2027 : déforestation. <p>A partir de 2026 : 100 % des politiques existantes ayant fait l'objet d'une révision intégrant des critères en matière de biodiversité lorsque cela est pertinent.</p> <p>A fin 2027 : systématisation de la proposition d'intégration de clauses ESG-biodiversité au sein des contrats de crédit syndiqués d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels quand la banque a un rôle d'agent ou d'arrangeur ESG.</p> <p>A fin 2030 : élargissement aux autres entités si pertinent.</p>

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX BIODIVERSITÉ DANS LES DÉCISIONS DE FINANCEMENTS ET D'INVESTISSEMENTS DONT LES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE¹⁶

Dans le cadre du processus d'octroi de crédits aux personnes morales, le Groupe s'engage à travailler sur la prise en compte des pressions et dépendances vis-à-vis de la biodiversité pour tout nouveau financement, de projet ou d'entreprise, des secteurs pour lesquels ces enjeux sont matériels.

Cet engagement porte en priorité sur le périmètre des financements octroyés par Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aux acteurs des secteurs de l'agroalimentaire et de l'immobilier, secteurs définis comme prioritaires par le Groupe dans le cadre de ses premiers travaux.

Dans le cadre des placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa¹⁴, le Groupe s'engage à réaliser des travaux sur la prise en compte renforcée des pressions, dépendances et risques vis-à-vis de la biodiversité pour tout nouvel investissement réalisé, en priorité pour ceux qui font partie des 10 secteurs prioritaires¹⁵ pour la biodiversité tels que définis par l'initiative Finance for Biodiversity Foundation.

Dans le cadre des investissements directs du Crédit Mutuel Arkéa, lorsque l'enjeu sera matériel, une évaluation approfondie des politiques de biodiversité des entreprises cibles sera systématiquement réalisée.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Intégration critères ESG	Groupe avec une priorité donnée au périmètre d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Prise en compte des pressions et dépendances vis-à-vis de la biodiversité pour tout nouveau financement de projet ou d'entreprise des secteurs pour lesquels ces enjeux sont matériels, avec une priorité portée aux projets et entreprises financés par Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels sur les secteurs de l'agroalimentaire et de l'immobilier.	A fin 2026 : réalisation d'une grille méthodologique à l'échelle du Groupe intégrant les critères (données biodiversité, niveau d'intégration dans les processus d'octroi de crédit...). A fin 2027 : travaux complémentaires pour élargir le périmètre.
	Crédit Mutuel Arkéa	> Dans le cadre des placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa ¹⁴ , travaux sur la prise en compte renforcée des pressions, dépendances et risques vis-à-vis de la biodiversité pour tout nouvel investissement réalisé, en priorité pour ceux qui font partie des 10 secteurs prioritaires ¹⁵ pour la biodiversité tels que définis par l'initiative Finance for Biodiversity Foundation.	A fin 2026 : réalisation d'une grille méthodologique intégrant les critères.
		> Lors des investissements directs au capital d'entreprises, réalisation, lorsque l'enjeu est matériel, d'une évaluation approfondie des politiques de biodiversité des entreprises cibles.	A fin 2026 : réalisation d'une grille méthodologique intégrant les critères.

14 - Pour les placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa, hors investissements court terme sur des OPCVM monétaires.

15 - Les 10 secteurs prioritaires définis par la fondation Finance for Biodiversity sont : l'automobile (GICS 251020), les boissons (GICS 302010), les produits chimiques (GICS 151010), la distribution et la vente au détail de biens de consommation (GICS 301010), les services publics d'électricité (GICS 551010), les produits alimentaires (GICS 302020), les métaux et mines (GICS 151040), le pétrole, gaz et combustibles (GICS 101020), le papier et les produits forestiers (GICS 151050), les produits pharmaceutiques (GICS 352020). Source : Guide 'Nature Target Setting Framework for Asset Managers and Asset Owners'.

LES PRODUITS ET SERVICES EN FAVEUR DE LA PRÉSÉRATION ET DE LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CAPITAL NATUREL

Dans le cadre de ses financements¹⁶, le Groupe s'engage à développer et/ou enrichir ses produits et services pour inciter les clients à réduire leurs pressions et dépendances vis-à-vis de la biodiversité.

Cet engagement sera réalisé prioritairement sur le périmètre d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels sur les secteurs de l'agroalimentaire et de l'immobilier.

Une attention particulière sera portée à la sensibilisation des clients aux impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité, via des dispositifs d'accompagnement.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Produits et services	Groupe avec une priorité donnée au périmètre d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Dans le cadre de ses financements, développement et/ou enrichissement de produits et services visant à inciter les clients à réduire leurs pressions et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, en priorité sur le périmètre d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels sur les secteurs de l'agroalimentaire et de l'immobilier.	A fin 2026 : enrichissement du volet adaptation du plan de transition du Groupe tendant à organiser l'accompagnement de ses clients afin de réduire leurs dépendances à la biodiversité.

LA MOBILISATION D'UNE QUOTE-PART DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CAPITAL NATUREL

Le Groupe s'engage à contribuer davantage au financement de projets et/ou entreprises qui œuvrent en faveur de la préservation et la restauration de la biodiversité ou

de la réduction des pressions exercées sur le capital naturel.

A moyen terme, il est envisagé de mobiliser une enveloppe de financements

dédiée à ces projets. La méthodologie de mesure de la "part nature" (cf. [La construction d'une méthodologie de mesure de la contribution positive](#)) pourrait contribuer à définir les montants à allouer.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Mobilisation de financements et/ou d'investissements	Groupe	> Développement de financements de projets et/ou entreprises qui œuvrent en faveur de la préservation et la restauration de la biodiversité ou de la réduction des pressions exercées sur le capital naturel. > Réflexion sur la définition d'une enveloppe de financements dédiée à ces projets à moyen terme.	A fin 2026 : définition de la notion de projets et/ou entreprises qui œuvrent en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité ou de la réduction des pressions. A fin 2027 : élargissement des offres à des financements tendant à préserver et restaurer la biodiversité ou réduire les dépendances aux ressources. A fin 2027 : définition d'une enveloppe si cela est pertinent

16 - Financements aux personnes morales.

L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET COLLECTIF AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre des placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa¹⁷, le Groupe s'engage à étendre et à renforcer son engagement de dialogue avec les entreprises à travers des initiatives d'engagement collectif et individuel de Place. Elles visent à sélectionner des entreprises opérant dans des secteurs clés pour la biodiversité et à les encourager à améliorer leurs pratiques.

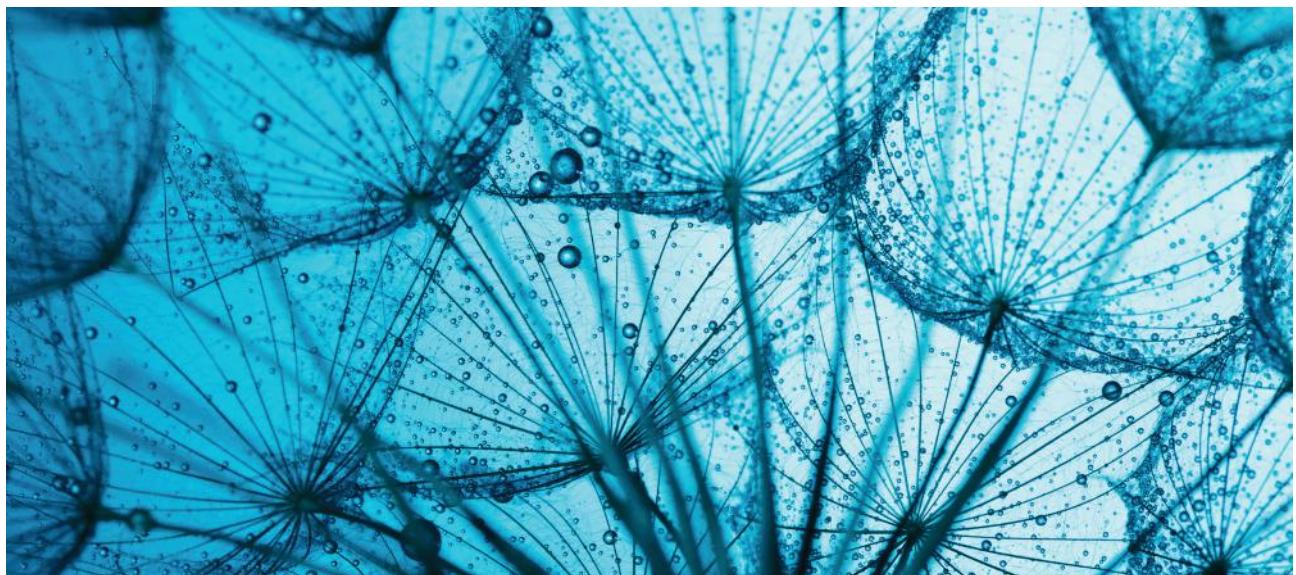
La sélection des sociétés avec lesquelles un dialogue sera engagé sur

la période d'investissement se base sur :

- ▶ les **détentions en titres de créance** ;
- ▶ le **poids** que ces entreprises représentent dans les investissements totaux ;
- ▶ leur **maturité** dans le portefeuille de placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Engagement actionnarial et collectif	Crédit Mutuel Arkéa	> Pour les placements de trésorerie ¹⁷ , engagement de dialogue renforcé avec les entreprises concernées dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif et individuel de Place afin de les encourager à améliorer leurs pratiques en faveur de la préservation de la biodiversité et du capital naturel.	Dès 2026 : participation effective à des engagements collectifs et individuels de Place.



17 - Pour les placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa, hors investissements court terme sur des OPCVM monétaires.

L'EXEMPLARITÉ EN TANT QU'ENTREPRISE

Dans un souci d'exemplarité vis-à-vis de ses parties prenantes et de ses ambitions environnementales, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a mis en place plusieurs initiatives pour faire évoluer ses pratiques, notamment en matière de gestion de ses bâtiments d'exploitation. Ses actions se concentrent autour de **trois orientations majeures** :

- ▶ intégration des enjeux de biodiversité dans **ses projets de constructions** ;
- ▶ valorisation de la biodiversité et du capital naturel dans **l'exploitation de ses différents sites** ;
- ▶ acculturation collective des collaborateurs et parties prenantes aux enjeux liés à la biodiversité et anticipation de la réglementation en la matière.

A compter de 2026 et à horizon fin 2030, le Groupe s'engage à déployer un plan d'actions ambitieux en faveur de la biodiversité et du capital naturel.

Deux axes spécifiques sont retenus :

- ▶ la renaturation des espaces extérieurs ;
- ▶ la protection des oiseaux.

Ce plan d'actions sera décliné sur certains sites du patrimoine d'exploitation priorisés, sur la base d'une démarche structurée. Un diagnostic écologique sera réalisé en premier lieu. Les préconisations recueillies seront progressivement mises en œuvre sur la durée du plan. Au terme des cinq années, une nouvelle évaluation sera réalisée par un expert écologue, afin de constater l'impact des actions mises en place.

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Empreinte directe	Groupe périmètre des bâtiments d'exploitation	> Déploiement d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité sur une durée de cinq ans sur la base d'un diagnostic écologique, autour de deux axes prioritaires : la renaturation des espaces extérieurs et la protection des oiseaux.	<p>A fin 2026 : diagnostic écologique sur des bâtiments d'exploitation à potentiel écologique.</p> <p>2025-2029 : plan d'actions (suite au premier diagnostic réalisé en 2024 au niveau du siège social) et au diagnostic à réaliser en 2026.</p> <p>2029-2030 : nouveau diagnostic écologique sur le siège social et les bâtiments d'exploitation à potentiel écologique.</p>

UNE DÉMARCHE DE TRANSPARENCE

Le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à poursuivre la publication régulière de ses avancées dans une démarche d'amélioration continue et de transparence envers ses parties prenantes.

Le Groupe détaille chaque année l'état des lieux de ses travaux à travers des reportings et rapports dédiés.

Les éléments liés à la stratégie biodiversité et capital naturel du Groupe seront notamment publiés dans le rapport de durabilité, intégré à l'URD (Document d'enregistrement universel), diffusé sur le site cm-arkea.com

ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE

Thématique	Périmètre	Engagements	Objectifs
Transparence	Crédit Mutuel Arkéa	> Communication externe des avancées de travaux menés en lien avec la stratégie biodiversité et capital naturel, notamment dans le cadre du rapport de durabilité annuel.	A compter de 2026 : publication annuelle de l'avancée des travaux dans le cadre du rapport de durabilité.



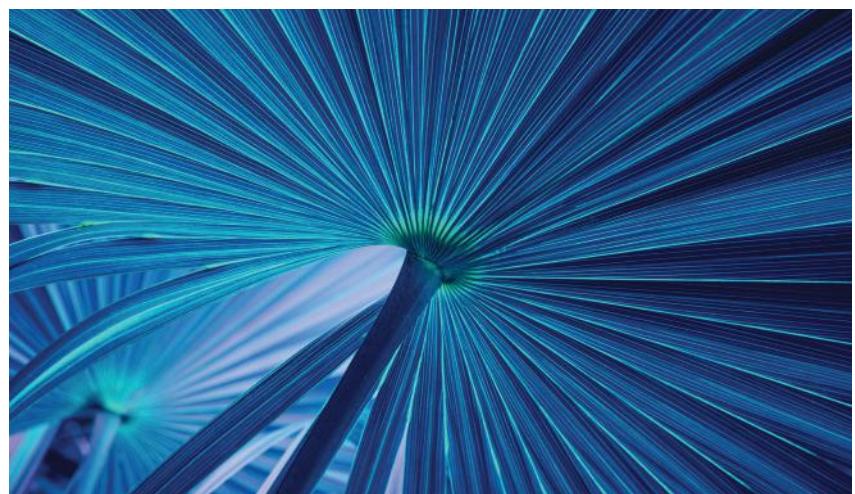
La présente stratégie biodiversité et capital naturel constitue **une première publication des engagements pris, à date, par le Groupe Crédit Mutuel Arkéa en faveur de cet enjeu majeur de préservation et de restauration de la biodiversité.**

Elle s'inscrit dans le plan stratégique du Groupe "Faire 2030" et sa feuille de route Finance durable 2025-2030.

Cette première stratégie biodiversité et capital naturel sera amenée à évoluer en fonction des travaux qui seront menés, des résultats obtenus, des données disponibles ainsi que des évolutions de contexte (réglementaires et/ou économiques, travaux de Place...) tout **en tenant compte des dimensions de souveraineté et de transition environnementale juste, importantes pour le Groupe.**

Certaines filiales du Groupe ont publié leur propre stratégie en matière de biodiversité et de capital naturel, d'autres y travaillent. Ces engagements ont nourri la stratégie du Groupe et continueront de le faire.

Conscient des interdépendances entre les principaux enjeux de durabilité, et notamment le climat, la biodiversité et la ressource eau, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage dans une démarche d'amélioration continue, avec conviction, humilité et transparence.



DÉCLINAISONS DES ENGAGEMENTS PAR LES ENTITÉS DU GROUPE

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ À UN NIVEAU STRATÉGIQUE

Thématique	Périmètre	Engagements
Stratégie et gouvernance	Suravenir Arkéa Capital Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Intégration des enjeux de biodiversité et de capital naturel aux missions des Organes de gouvernance.
	Suravenir Arkéa Capital Arkéa Asset Management	> Inscription du suivi des enjeux liés à la biodiversité et au capital naturel à l'ordre du jour de la comitologie <i>a minima</i> une fois par an.
	Suravenir	> Évaluation annuelle des enjeux liés à la biodiversité et au capital naturel par les instances de gouvernance.

L'ÉMERGENCE DE DYNAMIQUES COLLECTIVES

Thématique	Périmètre	Engagements
Contribution aux travaux de Place	Arkéa Capital Arkéa Asset Management	> Participation aux travaux de Place concernant la biodiversité et le capital naturel pour Arkéa Capital (notamment aux groupes de travail pilotés par France Invest) et pour Arkéa Asset Management (travaux de Finance for Biodiversity Foundation, Nature Action 100 +, campagne CDP).

LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS ET DES ORGANES DE DIRECTION DU GROUPE

Thématique	Périmètre	Engagements
Montée en compétences	Suravenir Arkéa Capital Arkéa Asset Management Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Formation des membres des Organes de direction et des collaborateurs aux enjeux de la biodiversité et du capital naturel.

L'ACCOMPAGNEMENT VIA LES PARTENARIATS ET LE MÉCÉNAT

Thématique	Périmètre	Engagements
Partenariats et mécénat	Arkéa Capital	> Soutien d'actions de mécénat et/ou de partenariats pour développer des programmes dédiés à la préservation de la biodiversité.
	Arkéa Asset Management	> Sensibilisation aux enjeux de la préservation de l'Océan dans le prolongement de la signature de la convention de mécénat du Océanopolis Acts.
	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Soutien à Pure Ocean Fund depuis 2020 dans ses actions en faveur de la protection des océans.

L'ÉVALUATION QUALITATIVE DES DÉPENDANCES ET IMPACTS NÉGATIFS

Thématique	Périmètre	Engagements
Evaluation qualitative	Suravenir Arkéa Capital Arkéa Asset Management	> Mise à jour annuelle de l'empreinte biodiversité qualitative du portefeuille intégrant les impacts et les dépendances matériels ¹⁸ .
	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Exploitation de l'analyse qualitative des dépendances et des impacts négatifs, produite par le Groupe annuellement, à des fins d'ajustement potentiel de l'offre.

L'ÉVALUATION QUANTITATIVE DES DÉPENDANCES ET IMPACTS NÉGATIFS

Thématique	Périmètre	Engagements
Evaluation quantitative	Suravenir Arkéa Asset Management	> Mesure de l'empreinte biodiversité ¹⁹ des investissements. > Suivi des entreprises les plus matérielles (secteurs prioritaires et/ou secondaires identifiés par Finance for Biodiversity Foundation).

L'INTÉGRATION DANS LA GESTION DES RISQUES

Thématique	Périmètre	Engagements
Gestion des risques	Arkéa Capital	> Mise à jour annuelle de la cartographie de l'exposition du portefeuille aux risques physiques et de transition liés à l'érosion de la biodiversité.
	Suravenir	> Définition d'indicateurs de suivi pertinents sur les risques de perte de biodiversité adaptés aux différentes classes d'actifs investis.
	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	> Revue annuelle de la matrice de risque de perte de biodiversité dans le dispositif de gestion des risques environnementaux. > Mise à jour annuelle de la cartographie de l'exposition du portefeuille aux risques physiques et de transition liés à l'érosion de la biodiversité.

¹⁸ - Notamment au moyen de la base ENCORE. Pour Suravenir et Arkéa Asset Management : sur les titres détenus en direct.

¹⁹ - Sur les titres détenus en direct.

LES POLITIQUES SECTORIELLES ET THÉMATIQUES

Thématique	Périmètre	Engagements
Politiques sectorielles et thématiques	Arkéa Capital	<ul style="list-style-type: none"> > Compléction progressive des politiques d'exclusion et définition de politiques sectorielles afin de renforcer l'intégration de l'enjeu biodiversité dans les stratégies d'investissement.
	Suravenir	<ul style="list-style-type: none"> > Revue annuelle de ces politiques.
	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> > Intégration progressive des enjeux liés à la biodiversité au sein des clauses ESG des contrats bilatéraux de crédit. > D'ici 2027, proposition systématique de clause ESG pour tout nouveau contrat de crédit syndiqué lorsqu'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels agit en qualité d'agent et/ou arrangeur ESG.

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX BIODIVERSITÉ DANS LES DÉCISIONS DE FINANCEMENTS ET D'INVESTISSEMENTS DONT LES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE²⁰

Thématique	Périmètre	Engagements
Intégration critères ESG	Arkéa Capital	<ul style="list-style-type: none"> > Réalisation avant investissement d'une analyse des impacts et dépendances et évaluation du niveau de risque lié à l'érosion de la biodiversité lors de chaque opportunité d'investissement. > Intégration d'une synthèse de ces éléments à la note du comité d'investissement.
	Arkéa Asset Management	<ul style="list-style-type: none"> > Dans les décisions d'investissement, analyse ESG des émetteurs prenant en compte certaines pressions responsables de la perte de la biodiversité. > Proposition aux clients de deux fonds infrastructure "verts" s'appuyant notamment sur l'outil de géolocalisation IBAT (Integrated Biodiversity Assessments Tools) permettant d'intégrer, dans les décisions d'investissement, des données sur les zones protégées ainsi que l'indice de diversité des espèces.
	Suravenir	<ul style="list-style-type: none"> > Dans les décisions d'investissement, analyse ESG prenant en compte la biodiversité et le capital naturel.

LA MOBILISATION D'UNE QUOTE-PART DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CAPITAL NATUREL

Thématique	Périmètre	Engagements
Mobilisation de financements et/ou d'investissements	Arkéa Asset Management	<ul style="list-style-type: none"> > Investissement dans des solutions qui visent à protéger et restaurer la biodiversité.
	Arkéa Capital	
	Suravenir	

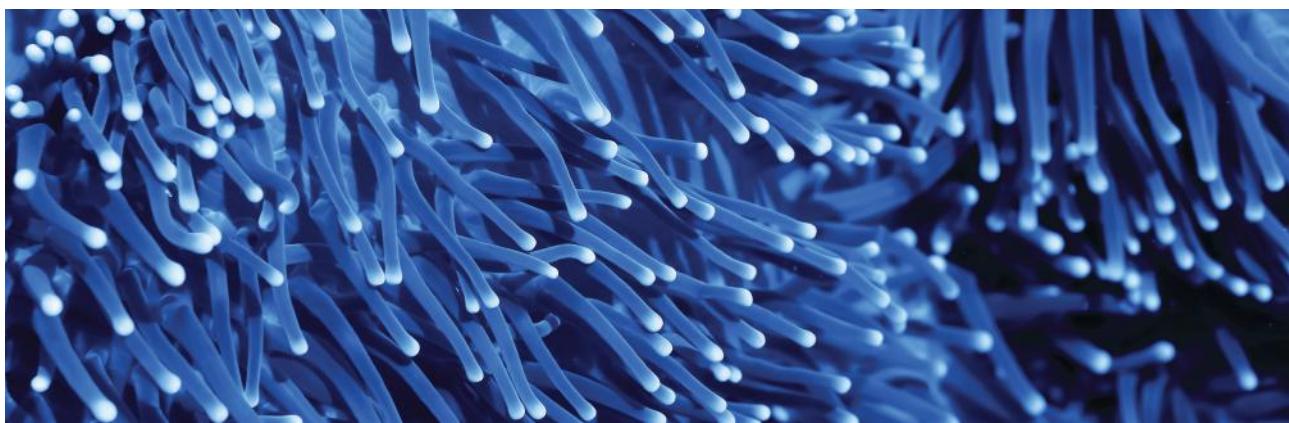
²⁰ Pour les placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa, hors investissements court terme sur des OPCVM monétaires.

L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET COLLECTIF AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Thématique	Périmètre	Engagements
Engagement actionnarial et collectif	Arkéa Asset Management	<ul style="list-style-type: none"> > Engagement d'un dialogue chaque année avec au moins 15 entreprises représentant au moins 50 % des encours des secteurs prioritaires. > Encouragement des entreprises rencontrées dans le cadre de la stratégie d'engagement sur la biodiversité à se doter d'objectifs SBTN (Science Based Targets Network) et à mettre en place une politique de protection de la biodiversité.
	Arkéa Capital	<ul style="list-style-type: none"> > D'ici 2030, engager l'intégralité des participations des secteurs à fort enjeu biodiversité via : <ul style="list-style-type: none"> - la systématisation de l'intégration des enjeux biodiversité dans le dialogue actionnarial (clauses, indicateurs de suivi...); - l'accompagnement opérationnel des participations dans leur transition environnementale (dans la réalisation d'empreintes biodiversité, dans la mise en place des feuilles de route et dans la sensibilisation des dirigeants).
	Suravenir	<ul style="list-style-type: none"> > Engagement annuel d'un dialogue avec <i>a minima</i> 10 entreprises représentant au moins 50 % des encours sur les secteurs prioritaires identifiés par Finance for Biodiversity Foundation. > Dialogue avec les gestionnaires d'actifs immobiliers sur leurs pratiques en matière de préservation et de restauration de la biodiversité²¹.

UNE DÉMARCHE DE TRANSPARENCE

Thématique	Périmètre	Engagements
Transparence	Suravenir Arkéa Asset Management Arkéa Capital	<ul style="list-style-type: none"> > Communication externe sur la mise en œuvre de la stratégie sur la base d'indicateurs associés à chaque objectif (dans le cadre de la publication du Rapport Article 2g LEC ou du rapport annuel ESG).
	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> > Communication externe en 2027 sur les actions réalisées dans le cadre de la stratégie environnementale. > Publication d'un bilan en 2030.



²¹ - Pour les prises de participation indirectes.



1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 02 98 00 22 22

cm-arkea.com

@cmarkea



Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Arkéa Capital, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Suravenir, Fortuneo...)